



Châtenois-les-Forges, le 18 mai 2026

*MM. / Mmes les Conseillers Municipaux*

Commune de  
**CHATENOIS-LES-FORGES**

**REUNION**  
**Conseil Municipal**  
**Vendredi 5 juin 2026**  
**Election des délégués pour les**  
**élections sénatoriales 2026**

Mesdames, Messieurs les Elus,

En application de l'article 4 du décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, vous êtes priés d'assister à la réunion de ce conseil, qui aura lieu à la mairie, **vendredi 5 juin 2026 à 19h00**.

Cette réunion, dont la date est impérative et définie par le décret précité, a pour seul objet **d'élire les 7 délégués titulaires et 4 suppléants de la commune en vue des élections sénatoriales** (le procès-verbal d'élection et ses annexes doivent parvenir en préfecture avant 22h00). Les élections sénatoriales auront lieu dimanche 27 septembre 2026 en préfecture de Belfort.

Le quorum pour cette date impérative est requis soit **12 conseillers municipaux présents**. Vous disposez de la faculté de donner pouvoir à un conseiller de votre choix en cas d'absence, mais les pouvoirs ne sont pas pris en compte dans le calcul du quorum.

Aussi, nous vous saurions gré de nous confirmer votre présence par retour de mail ou nous adresser votre procuration avant la fin du mois de mai 2026.

Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant les élections sénatoriales 2026 ainsi qu'un pouvoir.

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez croire, Mesdames, Messieurs les Elus, à l'expression de mes sincères salutations.

**Madame le Maire**  
**Marie-Josée BAILLIF**